



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnes sans domicile fixe

Question écrite n° 104443

Texte de la question

Mme Martine Aurillac appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur les tentes distribuées aux sans-abri par Médecins du monde à Paris. Une mission a été confiée cet été à une personnalité pour apporter des réponses à la pérennisation de ces tentes. Depuis, il semblerait qu'un travail d'approche et de médiation ait été fait auprès des occupants de ces tentes ; la plupart auraient accepté les solutions d'hébergement qui leur ont été proposées, mais pas tous. Aussi, et afin que le recours aux tentes ne soit pas la seule solution pour la période hivernale qui s'annonce, elle lui demande quelles sont les réponses à moyen et long terme, qui peuvent être proposées aux sans-abri dans les semaines qui viennent.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104443

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 2006, page 9706